

**CARNET  
LÉGISLATIF**  
#9

SEPTEMBRE 2023

Guillaume  
**Gouffier Valente**

DÉPUTÉ DU VAL-DE-MARNE

Fontenay-sous-Bois | Saint-Mandé | Vincennes



**Continuer d'agir,  
pour vous !**





© DR

**E**n cette rentrée de septembre, je tiens à travers les quelques pages de ce 9<sup>e</sup> carnet législatif à revenir sur plusieurs mesures importantes que nous avons mises en œuvre au cours de la première année de ce second quinquennat d'Emmanuel Macron. Loin du tumulte des jeux politiques qui sont dénués de toute nuance, je tiens ici à revenir sur la réalité de l'action que nous menons avec le Gouvernement et la majorité présidentielle. Ce carnet demeure aussi une invitation à l'échange politique et citoyen, un échange dont notre société a cruellement besoin à l'heure de la montée de l'individualisme et des réseaux dits « sociaux ».

Au cours de la dernière année, nous avons adopté plusieurs lois de programmation budgétaire pour renforcer nos grands ministères régaliens que sont le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, le ministère de la Justice et le ministère des Armées. Je continue pour ma part de réclamer également une nouvelle loi de programmation de l'aide publique au développement et de lutte contre les inégalités territoriales. Nous avons renforcé nos politiques en faveur de la transition énergétique en accélérant le soutien aux énergies renouvelables et en relançant le secteur nucléaire. L'adoption de ces mesures doit nous permettre de poursuivre notre

chemin vers la neutralité carbone que nous avons fixée en 2050. Nous avons poursuivi la mise en place des mesures visant à renforcer l'attractivité économique de notre pays et à réduire considérablement le chômage dans notre pays. Enfin, l'égalité entre les femmes et les hommes demeure la grande cause de ce second quinquennat afin que nous poursuivions activement le déploiement de nos politiques de lutte contre les violences, de réduction des inégalités de genre et la construction d'une diplomatie féministe solide.

Nous avons aussi été amenés à prendre des mesures difficiles, sur lesquelles nous nous étions engagés. Je pense en premier lieu au relèvement de l'âge de départ à la retraite. Des réformes impopulaires, je le sais, mais nécessaires pour assurer la pérennité de notre modèle social tout en garantissant toujours les droits de celles et ceux qui ont les parcours de vie les plus difficiles.

Les défis qui sont devant nous sont nombreux. Je ne peux qu'inviter chacune et chacun à s'engager pour participer à la construction des décisions qui nous permettront de les relever, de participer à la construction du monde de demain. Vous pourrez continuer de compter sur ma mobilisation la plus déterminée.

Enfin, je reste engagé dans l'organisation de moments d'échanges réguliers et thématiques à mon atelier législatif. Je vous communiquerai donc très prochainement les dates des prochaines réunions sous un nouveau format interactif, la « Séance de l'Atelier ».

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle rentrée et une année riche en projets, en activités et en réussites.

Très respectueusement,

**Guillaume Gouffier Valente**

# Continuer d'agir, pour notre quotidien



## Pour plus d'égalité et d'émancipation

- ▶ **Pour nos élèves et nos étudiants,** nous avons permis à 375 000 élèves d'apprendre dans des classes dédoublées en REP et REP+, augmenté le nombre d'étudiants boursiers et le montant des bourses de 37 euros par mois, et revalorisé le salaire de nos enseignants de 150 à 230 euros par mois.
- ▶ **Pour l'accès aux droits,** nous avons mis en place des expérimentations sur la solidarité à la source.
- ▶ **Pour l'égalité entre les femmes et les hommes,** nous avons créé une aide universelle d'urgence pour les victimes de violences conjugales, permis la gratuité de la contraception pour les 18-25 ans et lancé le plan ambitieux « Égalité 2027 ».
- ▶ **Pour nos enfants,** nous avons renforcé le droit à la vie privée sur internet et lutté contre la surexposition aux écrans.
- ▶ **Pour garantir l'accès à la santé,** nous avons permis l'accès à des soins 100% pris en charge et souhaitons mettre fin à la tarification à l'acte.



## Pour augmenter notre pouvoir de vivre

- ▶ **Pour lutter contre l'inflation,** nous avons prolongé le bouclier tarifaire sur l'énergie jusqu'en 2025.
- ▶ **Pour diminuer nos impôts,** nous avons supprimé la taxe d'habitation et la redevance TV, et triplé la prime Macron.
- ▶ **Pour un travail qui paie mieux,** nous avons augmenté la prime d'activité et baissé les charges sociales pour les indépendants.
- ▶ **Pour les plus précaires,** nous avons augmenté la pension minimale de retraite à 85% du SMIC et voté le versement automatique des pensions alimentaires.
- ▶ **Pour les retraités,** nous avons revalorisé les retraites de 5,1% sur l'année.





## Pour soutenir notre économie

- ▶ **Pour nos entreprises,** nous avons simplifié et complété les aides au guichet et étendu le bouclier tarifaire. Nous les accompagnons aussi dans les défis de la transition écologique.
- ▶ **Pour nos producteurs,** nous avons encadré les promotions et le seuil de revente à perte à 10% des produits alimentaires.
- ▶ **Pour favoriser l'accès au travail,** nous avons permis à 3 millions de jeunes de trouver une formation ou un emploi en formant plus d'apprentis et atteint un niveau de chômage au plus bas depuis 15 ans.

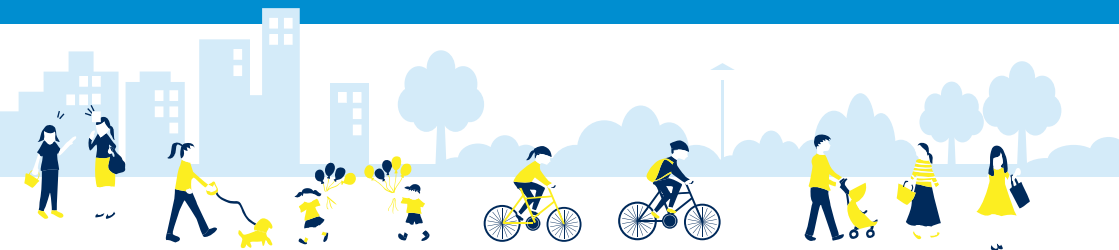


## Pour protéger notre planète

- ▶ **Pour permettre la mise en œuvre ambitieuse du Plan vélo présenté en 2022,** la Première ministre a annoncé un budget de 2 milliards d'euros pour les quatre prochaines années.
- ▶ **Pour atteindre la neutralité carbone en 2050 et assurer notre indépendance énergétique,** nous avons accéléré notre projet de construction de réacteurs nucléaires et la production d'énergies renouvelables.
- ▶ **Pour rénover des millions de logements,** nous avons renforcé « Ma PrimeRenov' » et ouvert « Ma PrimeAdapt' » à tous en 2024.



Retrouvez le détail des textes que nous avons adoptés et de mon actualité cette année sur mon site internet : [www.guillaume.gouffier-cha.fr](http://www.guillaume.gouffier-cha.fr)



# Sécurité, justice, armées, le renforcement inédit des piliers régaliens de l'État

**D**ans le prolongement de l'action qui est la nôtre depuis 2017 et des engagements du président de la République Emmanuel Macron, je tiens ici à revenir sur l'importance des lois et mesures que nous avons votées au cours de cette première année de mandat pour renforcer les services régaliens de notre pays. Nous avons à travers trois lois de programmation majeures renforcé considérablement les moyens budgétaires, humains et technologiques de nos forces de sécurité intérieure, de notre justice et de nos armées.

## **SÉCURITÉ INTÉRIEURE**

En fin d'année 2022 d'abord, nous avons adopté la loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur. Grâce à ce texte, nous avons acté une hausse des budgets affectés au ministère de l'Intérieur de 15 milliards d'euros, nous avons lancé le recrutement de 8 500 agents de police et gendarmes supplémentaires, nous avons créé 200 brigades de gendarmerie. Nous avons également renforcé notre politique de lutte contre la cybercriminalité, contre les violences conjugales, sexistes et sexuelles ainsi que la garantie de l'effectivité des droits des victimes.

## **JUSTICE**

Issu des États généraux de la Justice, nous avons enfin voté en première lecture le projet de loi de programmation de la justice qui nous permettra de doubler le budget de la justice d'ici 2027 par rapport à 2017 avec une nouvelle hausse inédite de 11 milliards d'euros d'ici 2027. Cette loi, qui sera définitivement adoptée après les

élections sénatoriales de septembre, doit nous permettre de revaloriser les rémunérations de l'ensemble des personnels de justice, de procéder à 10 000 recrutements supplémentaires, de simplifier encore les procédures pénales et commerciales. Très engagé sur ce dernier texte, j'ai fait adopter un amendement qui vient renforcer notre arsenal législatif dans la lutte contre les crimes de guerre, de génocide ou les crimes contre l'humanité en élargissant la compétence dite universelle des tribunaux français. Un combat que je mène depuis de nombreuses années avec un certain nombre d'associations.

## **Trois lois de programmation majeures pour renforcer les moyens budgétaires, humains et technologiques de nos forces de sécurité intérieure, de notre justice et de nos armées.**

## **ARMÉES**

Au début de cet été, nous avons adopté définitivement la loi de programmation militaire pour la période 2024 – 2030, un texte qui donne les moyens à nos armées de s'adapter aux risques et menaces auxquels nous sommes aujourd'hui

confrontés à travers l'accélération des bouleversements du monde. Nous allons augmenter le budget des armées de 30% sur cette période (413 milliards d'euros) afin de réaliser les investissements technologiques et de matériels nécessaires pour nos armées et afin d'améliorer les conditions de travail et de vie de nos militaires.

Contrairement aux critiques faciles que l'on peut lire ou entendre de la part de politiciens compteurs de fables, le régalien est bien au cœur de l'action que nous menons depuis 2017 avec des investissements sans précédent dans ces trois grands piliers que sont la sécurité intérieure, la justice et les armées.

# Droits des femmes et égalité, la continuité d'un combat primordial

**G**rande cause du premier quinquennat d'Emmanuel Macron, le combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les violences faites aux femmes demeurent également celle de ce second mandat. Je salue cette continuité dans une époque où les crises s'additionnent les unes aux autres et ont bien souvent pour point commun de réduire les droits des femmes.

En tant que Vice-président de la Délégation aux droits des femmes, je suis particulièrement engagé au quotidien dans ce combat.

## SANTÉ DES FEMMES

Je me suis tout particulièrement investi sur les travaux visant à renforcer l'accès à l'avortement dans tous nos territoires et à inscrire ce droit dans notre Constitution, point sur lequel l'Assemblée nationale et le Sénat se sont prononcés favorablement. Nous devrions définitivement aboutir sur ce sujet dans les prochains mois.

## ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

J'ai été rapporteur de la proposition de loi écrite par les sénatrices Dominique Vérien et Martine Filleul qui vient renforcer l'accès des femmes

aux responsabilités dans la fonction publique. Cette loi s'inscrit dans le prolongement des mesures que nous avons mises en place dans le secteur privé depuis 2017. Elle transpose notamment au secteur public la création de l'index égalité et relève de 40% à 50% l'obligation de nommer des femmes sur les principaux postes à responsabilités.

## DIPLOMATIE FÉMINISTE

Je suis particulièrement investi dans la défense de ce concept porté par la France depuis 2018 qui entraîne une révision générale de la manière dont est pilotée notre aide publique au développement en mettant en place des critères genrés. C'est dans ce cadre que j'ai intégré le conseil exécutif du

European Parliamentary forum (EPF), l'organisme interparlementaire de défense des droits en matière de santé sexuelle et reproductive.

Ce combat contre les inégalités, les violences et les injustices de genres étant au cœur de mon engagement citoyen et politique, je n'aurai de cesse de m'y investir sans relâche aux côtés de toutes celles et ceux qui veulent faire de l'égalité une réalité, un jour.



## ATELIER LÉGISLATIF

76 avenue de la République | 94300 Vincennes

Je reçois à l'atelier législatif uniquement sur rendez-vous :  
[guillaume.gouffier-valente@assemblee-nationale.fr](mailto:guillaume.gouffier-valente@assemblee-nationale.fr)

 @G\_GouffierCha  @GouffierChaDepute  @GouffierCha